



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

**ASSOCIATION CHARITABLE D'EDUCATION
ET D'ASSISTANCE DE SAINTE CLOTILDE**

10, rue du Cloître Notre Dame
75004 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris
Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Saint-Genis-Laval • Sens • Strasbourg • Troyes • Vienne • Vitry-le-François

Société AKELYS - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 1 040 000 euros - RC Paris B 652 008 939 - SIRET 652 008 939 00025 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR04652008939

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'Assemblée Générale de l'Association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Charitable d'Education et d'Assistance de Sainte Clotilde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers complété par le règlement ANC 2023-03.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Première application du règlement ANC 2022-06

Comme mentionné ci-dessus, l'annexe des comptes annuels expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice résultant de la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers complété par le règlement ANC 2023-03.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 17 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

AKELYS

Signé électroniquement par François Lamy



François LAMY

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSOCIATION CHARITABLE D'EDUCATION ET D'ASSISTANCE DE SAINTE CLOTILDE

Association Reconnue d'Utilité Publique par décret du 3 Août 1874

10 rue du Cloitre Notre Dame

75004 PARIS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2025

Bilan



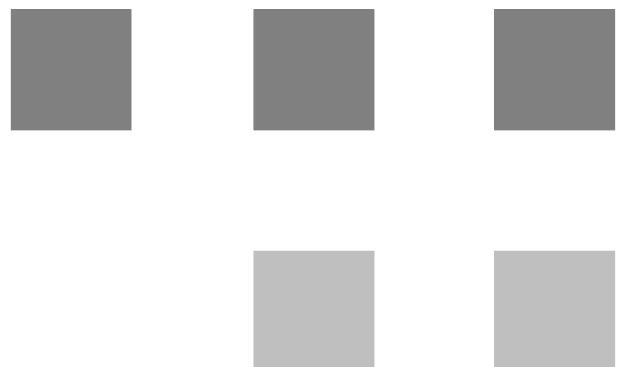
BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
* Frais de développement				
* Donations temporaires d'usufruit				
* Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
* Immobilisations incorporelles en cours, avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
* Terrains	4 141 903		4 141 903	4 143 885
* Constructions	7 084 704	3 902 006	3 182 698	3 343 163
* Installations techniques, matériel et outillage industriels	276 074	94 396	181 679	149 818
* Immobilisations corporelles en cours, avances & acptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
* Participations	24 702 000		24 702 000	24 702 000
* Créances rattachées à des participations				
* Autres titres immobilisés	4 000 000		4 000 000	4 000 000
* Prêts				
* Autres immobilisations financières	369 809		369 809	175 092
TOTAL II	40 574 490	3 996 402	36 578 088	36 513 957
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	303		303	49 179
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	3 154 054		3 154 054	2 852 126
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	79 898		79 898	195 651
TOTAL III	3 234 256		3 234 256	3 096 956
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	43 808 746	3 996 402	39 812 344	39 610 913

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
* Fonds propres statutaires	10 750 418	10 750 418
* Fonds propres complémentaires	75 000	75 000
Fonds propres avec droit de reprise		
* Fonds statutaires		
* Fonds propres complémentaires	800 000	800 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
* Réserves statutaires ou contractuelles		
* Réserves pour projet de l'entité	3 900 000	3 900 000
* Autres		
Report à nouveau	24 043 186	23 737 177
Excédent ou déficit de l'exercice	197 528	306 009
Situation nette (sous total)	39 766 132	39 568 604
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	39 766 132	39 568 604
FONDS REPORTES ET DEDIES		
* Fonds reportés liés aux legs ou donations		
* Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 802	9 922
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales	35 910	22 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 500	9 800
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	46 212	42 310
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	39 812 344	39 610 913

Compte de Résultat



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	23	20
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	71 651	340
<i>dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		67 859
<i>Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles</i>	32 350	
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>		
Autres produits		
TOTAL I	104 024	68 219
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	33 100	16 002
<i>Aides financières</i>	9 500	9 500
Impôts, taxes et versements assimilés	67 696	64 022
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	170 627	167 850
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	7 083	
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
Autres charges		
TOTAL II	288 006	257 374
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(183 982)	(189 155)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	121 241	252 341
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	194 717	175 197
Autres intérêts et produits assimilés	101 462	111 828
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement & d'instrument de trésor.		
TOTAL III	417 420	539 367
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeur comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	417 420	539 367

COMPTE DE RESULTAT - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	201 088	350 212
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		21 615
TOTAL VI		21 615
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		(21 615)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	35 910	22 588
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	521 444	607 586
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	323 916	301 577
EXCEDENT OU DEFICIT	197 528	306 009
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		41 606
Bénévolat		
TOTAL		41 606
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		41 606
Personnel bénévole		
TOTAL		41 606

ASSOCIATION CHARITABLE D'EDUCATION ET D'ASSISTANCE DE SAINTE CLOTILDE

Association Reconnue d'Utilité Publique par décret du 3 Août 1874

10 rue du Cloître Notre Dame

75004 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2025

I. Présentation de l'entité :

Les statuts de L'Association Charitable d'Education et d'Assistance de Sainte Clotilde (ACEA Sainte Clotilde) ont été approuvés par décret du 3 Aout 1874.

L'objet de l'Association a pour but de pourvoir dans un nombre limité d'établissements, à des Œuvres d'instruction primaire ou secondaire, à des Œuvres d'éducation chrétienne ainsi qu'à des Œuvres d'assistance charitable

L'association a comme actif différents biens émanant de legs et donations et mis à disposition par commodats ou conventions à des OGEC ou des associations d'aide à la personne

L'association, reconnue d'utilité publique par décret du 3 Août 1874, soutien des campagnes d'appels à la générosité publique.

L'association n'a pas d'effectif salarié, les membres du bureau sont bénévoles.

II. Règles et méthodes comptables

A. Référentiel Comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses : de continuité de l'exploitation, indépendances des exercices, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

B. Conventions Générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant :

- des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par les règlements ANC n° 2022-06 du 04/11/2022 et complété par le règlement ANC n°2023-03 du 07/07/2023, relatif à la modernisation des états financiers des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06 et 2023-03
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

C. Durée et période de l'exercice comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

D. Changements comptables

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2025, l'Association présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de réglementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

Cette note regroupe les principales évolutions apportées par le règlement ANC n° 2022-06, ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit par sa première application.

Les impacts sur les comptes de l'ACEA sont les suivants :

- les produits de cession des immobilisations et la valeur nette comptable des immobilisations cédées sont comptabilisés en résultat d'exploitation alors qu'ils étaient en résultat exceptionnel en 2024
- Les récupérations d'impôts et taxes et de charges d'assurance auprès de certains commodats sont comptabilisés en « Facturations diverses » en 2025. Ils faisaient l'objet de Transferts de charges en 2024.

a) Les modifications de présentation opérées sur la colonne 2024 pour se conformer au nouveau modèle sont les suivantes :

Regroupement des charges et produits exceptionnels :

Postes du compte de résultat (système de base)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
	(Publiés)	(Reclassés selon les nouvelles règles)	(Publiés)
Résultat exceptionnel :			
- Produits exceptionnels	-	-	-
• Sur opérations de gestion			-
• Sur opérations de capital			-
- Reprises sur provisions et transferts de charges			-
- Charges exceptionnelles	-	21 615	21 615
• Sur opérations de gestion			21 615
• Sur opérations de capital			-
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			-

Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges :

Postes du compte de résultat (système de base)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024
	(Publiés)	(Reclassés selon les nouvelles règles)	(Publiés)
Résultat d'exploitation :			
- Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		67 859	111
- Transferts de charges d'exploitation			67 748
Résultat financier :			
- Reprise sur dépréciations et provisions			
- Transferts de charges financières			
Résultat exceptionnel :			
- Produits exceptionnels			
- Transferts de charges exceptionnelles			

Le bilan et le compte de résultat 2024 tel qu'arrêtés et publiés sont présentés ci-après.

ASSOCIATION CHARITABLE D'ÉDUCATION ET D'ASSISTANCE DE SAINTE CLOTILDE

ANNEXE aux comptes annuels 2025

b) Les informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 :

L'impact du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant :

Principales cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice et comptabilisées dans le résultat courant 2025 (*)	Montant
Produits de cession	32 350
VNC des immobilisations cédées	7 083

(*) alors qu'ils auraient été présentés dans le résultat exceptionnel

Autres éléments qui auraient été précédemment comptabilisés dans des comptes de transferts de charges avant l'application du Règlement	Montant	Traitement comptable
Récupération des impôts et taxes auprès des commodats	67 404	Autres facturations diverses- compte 708
Récupération d'assurances auprès des commodats	3 905	Autres facturations diverses- compte 708

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 ont généré une augmentation du résultat d'exploitation de 25 267 euros et une diminution du résultat exceptionnel de 25 267 euros.

ACEA Sainte Clotilde

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 24/04/25

Devise d'édition EURO

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 143 885		4 143 885	3 995 385
Constructions	7 102 541	3 759 378	3 343 163	3 483 313
Installations techniques, matériel et outillage industriels	228 950	79 132	149 818	100 084
Immobilisations corporelles en cours				
Autres				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	24 702 000		24 702 000	24 702 000
Autres titres immobilisés	4 000 000		4 000 000	3 727
Prêts				
Autres	175 092		175 092	108 452
TOTAL I	40 352 467	3 838 510	36 513 957	32 392 941
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	49 179		49 179	22 342
Valeurs mobilières de placement	2 852 126		2 852 126	2 604 714
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	195 651		195 651	4 275 923
Charges constatées d'avance				69
TOTAL II	3 096 956		3 096 956	6 903 048
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	43 449 424	3 838 510	39 610 913	39 295 988

ASSOCIATION CHARITABLE D'ÉDUCATION ET D'ASSISTANCE DE SAINTE CLOTILDE

ANNEXE aux comptes annuels 2025

ACEA Sainte Clotilde		Période du	01/01/24	au 31/12/24
		Edition du	24/04/25	
		Devise d'édition	EURO	
BILAN PASSIF				
	Exercice N	Exercice N-1		
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	10 750 418	10 750 418		
Fonds propres complémentaires	75 000	75 000		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires	800 000	800 000		
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	3 900 000	3 900 000		
Autres				
Report à nouveau	23 737 177	23 882 080		
Excédent ou déficit de l'exercice	308 009	(144 903)		
Situation nette (sous total)	39 568 604	39 262 594		
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	39 568 604	39 262 594		
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL I bis				
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL II				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL III				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 922	8 461		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	22 588	17 627		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	9 800	7 308		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL IV	42 310	33 394		
Ecart de conversion Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	39 610 913	39 295 988		

ACEA Sainte Clotilde		Période du	01/01/24	au 31/12/24
		Edition du	24/04/25	
		Devise d'édition	EURO	
COMPTE DE RESULTAT EN LISTE				
	Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	20	120		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	340	705		
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	67 859	61 948		
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL I	68 219	62 773		
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	16 002	26 351		
Aides financières	9 500	6 700		
Impôts, taxes et versements assimilés	64 022	64 648		
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	167 850	175 526		
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL II	257 374	273 225		
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(189 155)	(210 451)		
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	252 341	43 067		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	175 197	117 243		
Autres intérêts et produits assimilés	111 828	62 743		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	539 367	223 053		
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV				
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	539 367	223 053		

ACEA Sainte Clotilde

Période du

01/01/24

au 31/12/24

Edition du

24/04/25

Devise d'édition

EURO

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	350 212	12 602
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		500 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		500 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	21 615	15 745
Sur opérations en capital		624 134
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	21 615	639 878
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(21 615)	(139 878)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	22 588	17 627
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	607 586	785 827
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	301 577	930 730
EXCEDENT OU DEFICIT	306 009	(144 903)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	41 606	223 507
Bénévolat		
TOTAL	41 606	223 507
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	41 606	223 507
Personnel bénévole		
TOTAL	41 606	223 507

III. Faits significatifs de l'exercice

- Vente d'un appartement au 37 rue Rousselet

IV. Notes sur l'actif et passif du bilan

Le total bilan est de **39 812 344 €** dont le résultat **bénéficiaire de 197 528 €**

A. Actif

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles est effectuée au coût historique, elle se décompose (en montant brut) à la fin de l'exercice :

- Terrains : 4.141.903 €, dont *valeur brute sous commodat* :
 - 54 rue Emeriau, Paris 15^{ème} : 3.806.840 €
 - 12 rue Croce Spinelli, Paris 14^{ème} : 86.896 €
 - Plusieurs appartements de l'établissement Faucigny : 248.167 €
- Constructions : 7.084.704 €, dont *valeur brute sous commodat* :
 - 54 rue Emeriau, Paris 15^{ème} : 4.120.938 €
 - 10 bis rue Christophe Colomb, Paris 8^{ème} : 477.196 €
 - 44 rue de Grenelle, Paris 7^{ème} : 644.448 €
 - 16 rue Henri Barbusse, Montfermeil 93 : 16.464 €
 - 12 rue Croce Spinelli, Paris 14^{ème} : 782.063 €
 - 29 rue du Docteur Lancereaux, Paris 8^{ème} : 443.779 €
 - 10 appartements de l'établissement Faucigny : 599.816 €
- Autres immobilisation (installations générales et divers) : 276.074 € dont *valeur brute sous commodat* :
 - 54 rue Emeriau, Paris 15^{ème} : 82.260 €
 - Appartements de l'établissement Faucigny : 193.814 €

A compter de l'exercice comptable 2006, les règlements du Comité de Règlementation Comptable (CRC) ont été mis en place :

- n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- n° 2003-07 modifiant l'article 15 du règlement n°2002-10,
- n° 2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs.
- Immeubles d'habitation (Immeubles commodataires, Faucigny-Lucinge et St Philippe du Roule) :
 - Constructions

▪ Quote-part de Gros Œuvres (50%)	Durée d'amortissement sur 80 ans
▪ Quote-part de Façades (20%)	Durée d'amortissement sur 40 ans
▪ Quote-part d'Agencements (30%)	Durée d'amortissement sur 15 ans
- Immeubles de bureaux (Immeubles commodataires du 54 rue Emeriau) :
 - Constructions

▪ Quote-part de Gros Œuvres (50%)	Durée d'amortissement sur 60 ans
▪ Quote-part de Façades (20%)	Durée d'amortissement sur 30 ans
▪ Quote-part d'Agencements (30%)	Durée d'amortissement sur 15 ans
 - Agencements et aménagements : Durée d'amortissement sur 15 ans
 - Matériels divers : Durée d'amortissement sur 5 et 10 ans
 - Matériel de bureau : Durée d'amortissement sur 3 ou 5 ou 10 ans
 - Mobilier : Durée d'amortissement sur 5 ou 8 ou 10 ans

Le cumul d'amortissement fin de période se décompose en :

- Constructions : 3.902.006 €, dont *sous commodat* :
 - 54 rue Emeriau, Paris 15^{ème} : 1.674.131 €
 - 10 bis rue Christophe Colomb, Paris 8^{ème} : 383.013 €
 - 44 rue de Grenelle, Paris 7^{ème} : 517.255 €
 - 16 rue Henri Barbusse, Montfermeil 93 : 13.215 €
 - 12 rue Croce Spinelli, Paris 14^{ème} : 570.013 €

ASSOCIATION CHARITABLE D'ÉDUCATION ET D'ASSISTANCE DE SAINTE CLOTILDE

ANNEXE aux comptes annuels 2025

- 29 rue du Docteur Lancereaux, Paris 8^{ème} : 370.924 €uros
- 10 appartements de l'établissement Faucigny : 373.456 €uros
- Autres immobilisation (installations générales et divers) : 94.396 €uros dont *valeur brute sous*
 - 54 rue Emeriau, Paris 15^{ème} : 71.292 €uros
 - Appartements de l'établissement Faucigny : 23.104 €uros

Immobilisations En Cours

Les travaux de rénovation de l'appartements au 49 rue Arbre Sec (Faucigny) commencés en 2025 sont finis.

Immobilisations Financières

Elles se décomposent en :

- Participations détenues :
 - 7.201 parts de la SCI du 26 Général Foy
 - 17.501 parts de la SCI du 28 George V
- Titres immobilisés :
 - Bon de capitalisation souscrit chez Allianz le 16/01/2024 pour un montant de 4M€uros
 - Les intérêts courus de ce bon de capitalisations cumulé pour un montant de 369.809 €uro, soit un taux de 4,66% pour l'année 2025.

B. Autres informations

Au 31 décembre 2025, le solde des fonds dévolus à l'ACEA par l'association HOSPES s'élève à 254 118 €. Pour rappel, à la suite de son AG de liquidation en 1990, l'Association Hospes a effectué un don à l'ACEA qui s'est engagée par convention d'affecter, chaque année, les revenus de cette somme (calculés sur la base du taux de rémunération global des placements de trésorerie de l'ACEA) au Service des Communautés Etrangères et des Prêtres Etudiants Etrangers.

C. Passif - Fonds Propres

Les fonds propres ont principalement comme origines des legs et donations reçus.

Affectation du résultat

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes de l'exercice 2024, le bénéfice de l'exercice est affecté au report à nouveau soit 306 009,37 €uros et présente un solde du report à nouveau créditeur de 24.043.186,12 €uros.

La variation des fonds propres est indiquée page 32.

V. **Contributions Volontaires en nature**

néant

VI. Dispositions spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité

- A. Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) établi selon le modèle ANC 2018-06, défini à l'article 432-2 et présenté pages 26 et 27.

Ce modèle est établi à partir du compte de résultat et distingue :

- Les produits et charges par origine et destinations
 - Les produits par origine, distinguant les produits liés ou non à la générosité du public, (les cotisations, les dons, les legs, le mécénat, les autres produits et contributions financières, ...) ainsi que les subventions, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs
 - Les charges par destination, distinguant les charges de mission sociales, les frais de recherches de fonds mais aussi les frais de fonctionnement, les dotations aux provisions, l'impôt sur les bénéfices et le report des fonds dédiés de l'exercice
- Les contributions volontaires par natures
 - Les produits par origine, distinguant les contributions volontaires liées ou non à la générosité du public (bénévolat, prestations, dons) ainsi que les concours publics en nature (prestation, dons)
 - Les charges par destination, distinguant les contributions volontaires aux missions sociales, liées à la recherche de fonds, et liées au fonctionnement

- B. Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991, établi selon le modèle ANC 2016-06, défini à l'article 432-17 et présenté pages 28 et 29.
Il a pour objectif d'informer les tiers, en particuliers les donateurs, sur l'emploi qui est fait des fonds ainsi collectés.

Sur 2025, aucun produit lié à la générosité du public n'a été perçu.

VII. Engagement hors bilan

Cautions bancaires

- En faveur de la Société Générale pour le FOYER SAINT PHILIPPE pour un emprunt restant dû au 31.12.2025 de 50 830,46 € (échéance 08/03/2027)

Apports avec droit de reprise

- Le 6 Juillet 2011, 600.000 Euros à l'Association « Foyer Saint Philippe » (pour les travaux de rénovation du 29 rue du Docteur Lancereaux, Paris 8^{ème})
- Le 24 Septembre 2015, 2.000.000 Euros à l'Association Immobilière du Diocèse de Paris pour le projet « Notre Dame de l'Ouye »
- Le 5 Novembre 2020, contrat d'apport associatif avec droit de reprise (1 300 000 Euros) au bénéfice de l'Association Foyer Chaillot-Galliera pour lui permettre de financer les travaux de rénovation, versé pour 800 000 € sur l'année 2020 et pour 500 000 € sur 2021.

Immobilisations

ACEA Sainte Clotilde

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	4 143 885		
Constructions sur sol propre	7 102 541		
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et divers	228 950		47 124
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			47 124
TOTAL immobilisations corporelles :	11 475 375		94 249
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	24 702 000		
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	4 000 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	175 092		194 717
TOTAL immobilisations financières :	28 877 092		194 717

TOTAL GÉNÉRAL

40 352 467

288 966

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		1 982	4 141 903	
Constructions sur sol propre		17 837	7 084 704	
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Installations générales, agencements et divers			276 074	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes	47 124			
TOTAL immobilisations corporelles :	47 124	19 818	11 502 681	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations			24 702 000	
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			4 000 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			369 809	
TOTAL immobilisations financières :			29 071 809	

TOTAL GÉNÉRAL

47 124

19 818

40 574 490

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agenc. construction Installations techn. mat. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :	80/40/15 15	 linéaire linéaire	 3 759 378 79 132 3 838 510	 155 364 15 263 170 627	 12 735	 3 902 006 94 396 3 996 402

TOTAL GÉNÉRAL	3 838 510	170 627	12 735	3 996 402
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

État des échéances des créances

ACEA Sainte Clotilde

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/04/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	369 809		369 809
TOTAL de l'actif immobilisé :	369 809		369 809
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	303	303	
TOTAL de l'actif circulant :	303	303	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	370 112	303	369 809

État des échéances des dettes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/04/26
Devise d'édition EURO

ACEA Sainte Clotilde

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 802	8 802		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	35 910	35 910		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 500	1 500		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	46 212	46 212		

Charges à Payer

ACEA Sainte Clotilde

Période du01/01/25au 31/12/25

Edition du21/04/26

Devise d'éditionEURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 802
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 500
TOTAL	10 302

Produits à Recevoir

ACEA Sainte Clotilde

Période du	01/01/25	au	31/12/25
Edition du	21/04/26		
Devise d'édition	EURO		

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	369 809
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	2 174
TOTAL	371 983

Tableau des filiales et participations

ACEA Sainte Clotilde

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/04/26
Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affectat° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus		Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice	
				Brute	Nette						
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
	1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
	SCI 26 Général Foy	3 637 000	322 690	99	7 201 000	7 201 000		355 222	137 258	121 241	
	SCI 28 Georges V	8 838 500	802 983	99	17 501 000	17 501 000		607 263	222 715		
	2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
	B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
		1. filiales non reprises en A:									
		- françaises									
		- étrangères									
		2. participations non reprises en A:									
- françaises											
- étrangères											

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	521 444		607 586	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	521 444		607 586	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	521 444		607 586	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	117 379		111 139	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	170 627		167 850	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	35 910		22 588	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	323 916		301 577	
EXCEDENT OU DEFICIT	197 528		306 009	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			41 606	
Bénévolat				
Prestations en nature			41 606	
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL			41 606	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			41 606	
TOTAL			41 606	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES
AUPRES DU PUBLIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/04/26
Devise d'édition EURO

EMPLOI PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL			TOTAL		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES
AUPRES DU PUBLIC - SUITE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Realisées en France Realisées à l'étranger			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation (+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

TABEAU DE RAPPROCHEMENT CHARGES

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources							
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													33 100
Variation de stock													
Autres achats et charges externes							33 100						33 100
Aides financières							9 500						9 500
Impôts, taxes et versements assimilés							67 696						67 696
Salaires et traitements													
Charges sociales													
Dotations aux amortissements et dépréciations								170 627					170 627
Dotations aux provisions													
Report en fonds dédiés													
Autres charges							7 083						7 083
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices									35 910				35 910
TOTAL							117 379	170 627	35 910				323 916

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT CONTRIBUTIONS

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionne ment	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL					

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

	A	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	10 825 418							10 825 418
Fonds propres avec droit de reprise	800 000							800 000
Ecart de réévaluation								
Réserves	3 900 000							3 900 000
Report à nouveau	23 737 177			306 009				24 043 186
Excédent ou déficit de l'exercice	306 009	(306 009)		197 528				197 528
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
TOTAL	39 568 604	(306 009)		503 537				39 766 132